

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-567903

55704
13011

Maladie Dentaire Optique Autres

Matricule : 9801 Société : RAM RABAT

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BROU Samira

Date de naissance : 27/04/76

Adresse : M. em AP de stn (RASS n° 1)

Tél. : 0678488776 Total des frais engagés : Dr. Samira NABIL
Professeur en Gynécologie Obstétrique
Avenue Hassan II 209 Apt. 17 Rabat
Tél.: 05 37 73 09 00

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 27 OCT. 2022

Nom et prénom du malade : BROU SAMIRA Age : 46 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : RH

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce volet de déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : RABAT Signature de l'adhérent(e) : SF Le 28/10/2022



VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie N° W19-567903

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des honoraires
27 OCT. 2020	C		2100 D.H.	INP : <input type="text"/> Dr. Samira NABIL Professeur en Gynécologie Obstétrique Avenue Hassan V 209, App. 17 Rabat Tel: 0537 73 09 00
Rémise 300 D.H.				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Dr. Samia Agdal</i> 2020-10-24 15:10	27.10.2020	P.291	32000 D.H.

INPE : 101098556

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'O.D.F.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				<input type="text"/>
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to 8. Arrows indicate the direction of treatment: H (top left),				

Dr. Samira NABIL

Professeur en Gynécologie Obstétrique

Gynécologie - Accouchement

Chirurgie Gynécologique

Coeliochirurgie - Colposcopie

Stéri



BROU SAMIRA

27/10/2020
Rabat, le



الدكتورة سميرة نبيل

أستاذة في

طب وجراحة أمراض النساء والتوليد

أمراض الثدي - عقم الزوجين

الجراحة بالمنظار

27 OCT. 2020
الرباط في

M - BR TU

S A M I R A

Fetus cervical
de prématuré.

50 mm

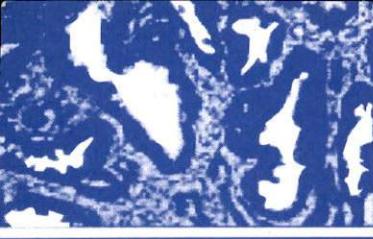
Dr. Samira NABIL
Professeur en Gynécologie Obstétrique
Avenue Hassan II 209, Appt. 17 Rabat
Tél.: 05 37 73 09 00

Centre d'Anatomie
Pathologique de l'Agdal
C.A.P.A
79, Avenue Ibn Siné, Appt. 2, 12,
Addal-Rabat-Tél.: 0537 67 16 74/75/1

(شارع الحسن الثاني رقم 209 عمارة مونبي الطابق الأول الشقة 17 - الرباط (قبالة المركب التجاري آيت باها)

Avenue Hassan II - N° 209 Immeuble Meunier Appt. 17 - 1er Etage - Rabat (en face centre commercial Ait Baha)

Tél : 05 37 73 09 00 - GSM : 06 61 34 01 33 - nabilsamira@yahoo.fr



مركز التشريح المرضي أڭادال

Centre d'Anatomie Pathologique Agdal

*Contrôle qualité en immuno-histochimie
AFAQAP participant n° KPb4 XXHc 93 depuis 2005*

Dr. Asmaâ REGRAGUI
Pr. Agrégée d'Anatomie Pathologique
Diplômée de Colposcopie
anapat.reragui@gmail.com

Dr. Sanae SEFIANI
Professeur en Anatomie Pathologique
Ex. Chef de Service à l'Hôpital
des Spécialités CHU Ibn Sina de Rabat
Diplômée de Colposcopie
anapat.sefiani@gmail.com

Dr. Meryem KAMOUNI
Anatomo- Pathologiste
Ancien Médecin Attaché à l'Institut
National d' Oncologie de Rabat
anapat.kamouni@gmail.com

NOM & PRENOM	BROU SAMIRA
DOCTEUR	PR NABIL S.
DATE DEMANDE	27/10/2020
AGE	50 ans
SIEGE DU PRELEVEMENT	
REF. DEMANDE	C201027888
CODE PATIENT	039514

FROTTIS CERVICO UTERIN MONOCOUCHE SELON LA METHODE DU PRELEVEMENT EN MILIEU LIQUIDE (AUTOCYTE PREP)

COMPTE RENDU CYTO-PATHOLOGIQUE :

Cet également présente une desquamation épithéliale importante. Elle est faite de cellules malpighiennes à prédominance intermédiaire, le plus souvent isolées ou groupées en amas de taille variable. Il s'y associe quelques cellules parabasales de régénération.

On n'observe pas d'anomalie cyto-nucléaire notable.

On y rencontre également des cellules cylindriques régulières.

Le fond comporte des leucocytes polymorphes, des hématies lysées et une flore pauvre.

CONCLUSION :

- Absence de lésion malpighienne intra-épithéliale ou de signe de malignité.
- Frottis hémorragique et inflammatoire témoignant de discrets remaniements métaplasiques en voie de maturation.

Signé : Dr. Sanae SEFIANI

Dr. Sanae SEFIANI
Pr. En Anatomie Pathologique
C.A.P.A.
79, Av. Ibn Sina, Appt. 2-12. Agdal - Rabat
Tél.: 0537 67 18 74 / 75 / 10 - Fax: 0537 67 12 50